

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

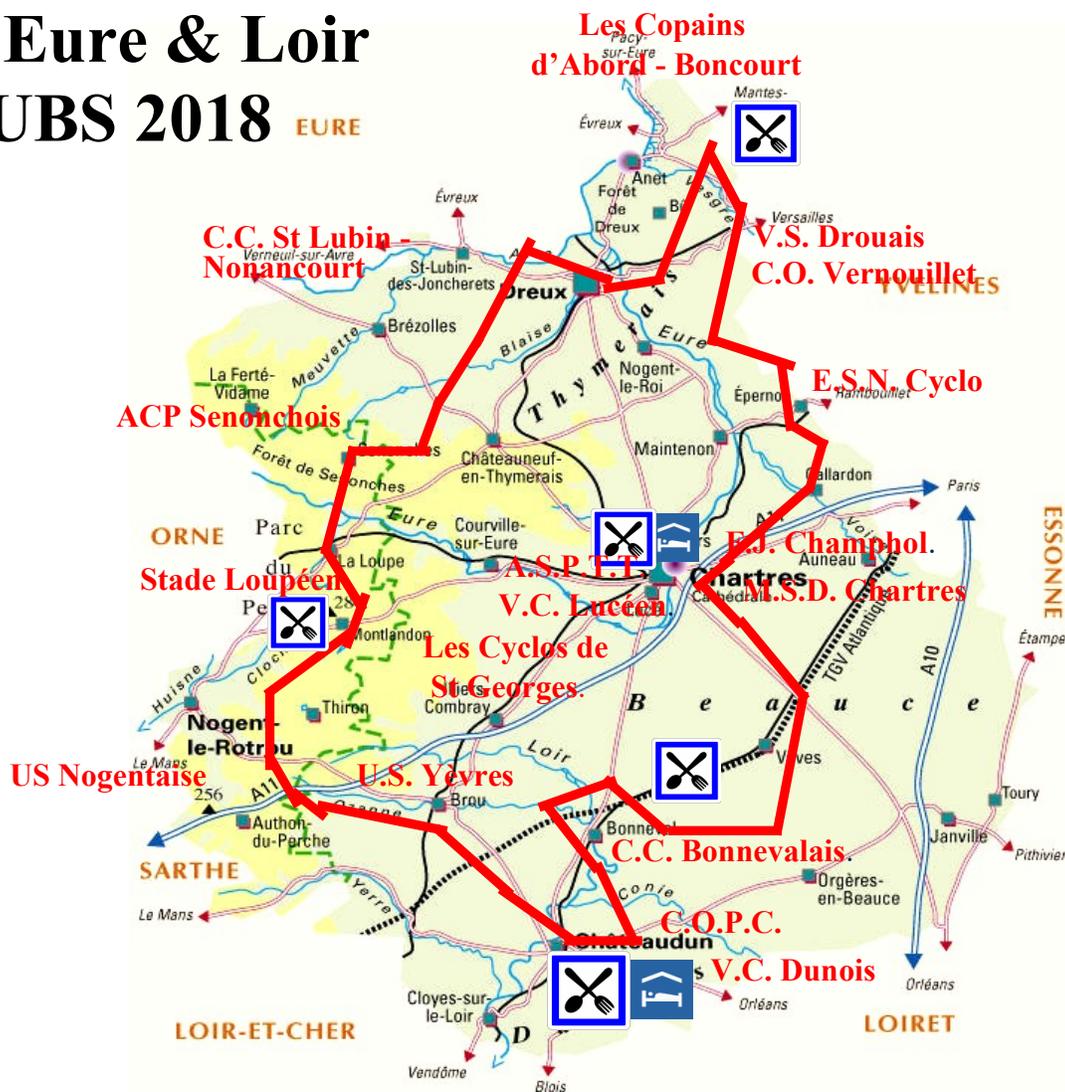
Email :

Club FFCT :

Licence FFCT :



Tour d'Eure & Loir des CLUBS 2018



**21, 22 et 23 mai 2020
TOUR D'EURE & LOIR
CYCLOTOURISTE**

Le CoDep 28 Cyclotourisme vous propose :

LE TOUR D'EURE ET LOIR des CLUBS CYCLOTOURISTE

« Souvenir Jean Pierre ROGER »

RÈGLEMENT

- La randonnée est ouverte aux licenciés FFCT.
- Le nombre de participants est limité à 80
- L'hébergement est limité aux 40 premiers inscrits
- Vous devez respecter le code de la route
- Le port du casque est vivement conseillé
- Véhicule d'assistance pour bagages et vélos tout le long du parcours
- Le tour d'E&L compte pour le challenge départemental.
- Il est possible de participer à l'une ou à l'autre des trois journées de randonnées ou à la randonnée complète.

Points challenge départemental :

- 1 jour : 2 points
- 2 jours : 5 points
- 3 jours : 10 points

Renseignements complémentaires :

Didier POUILLAIN
32, rue des Fauconneries
28300 AMILLY
Tel : 06 07 28 94 75
Email : didierpoullain@aol.com

Philippe RAGACHE
61, rue de Maintenon
28210 LORMAYE
tel. : 06 23 11 31 15
Email : ph.ragache@club-internet.fr

Pour permettre une parfaite organisation, vous voudrez bien compléter et renvoyer le coupon ci joint accompagné du règlement à :

Didier POUILLAIN
32, rue des Fauconneries
28300 AMILLY

Pour les groupes, joindre une fiche avec nom, prénom, club d'appartenance de chacun des participants avec le coupon d'inscription, et le règlement.

Date limite d'inscription : **15 mars 2020**

Départ : Senonches- collège - à 7h30

Arrivées :

Etape 1 : Chartres – 100 km – 17h00

Etape 2 : Châteaudun – 100 km – 17h00

Etape 3 : Senonches – 100 km - 16h00

Un groupe spécifiquement **Féminin** aura la possibilité de participer à allure raisonnable.

**LA SECURITE, UNE PRIORITE POUR LA
FFCT**

Appel secours : 15
18 (pompiers)
112 (Urgences)

Organisateurs : 06 07 28 94 75
06 23 11 31 15

↓ Découpez ici

COUPON A RENVOYER

Tarification :

Engagement :

Adulte FFCT :**10 €** x=
Jeune – 18 ans FFCT : **gratuit**

M d :

Déjeuner : **17 €** x=

Dîner : **16 €** x=

Hébergement :**26 €** x=

..... d :

Déjeuner : **17 €** x=

Dîner : **16 €** x=

Hébergement :**26 €** x=

Vd d :

Déjeuner : **17 €** x=

TOTAL :

Etablir le chèque à l'ordre de : CODEP 28

ANNULATION :

Pour toute annulation, nous vous demandons une confirmation écrite. Il vous sera retenu :

- 20 € de frais de dossier avant la clôture des inscriptions
- 25% du coût du séjour entre la clôture des inscriptions et 4 semaines avant le départ
- 50% du coût du séjour entre 4 semaines et 1 semaine avant le départ
- 100% du coût du séjour moins d'une semaine avant le départ
- Le CoDep remboursera intégralement les participants si la manifestation devait être annulée.

↑ Découpez ici